Responsable d'un Etablissement de Loisirs, Tourisme, Hôtellerie (RET)

Tourisme Hôtellerie Restauration

Niveau de diplôme : **Bac +3 – Niveau 6**
Villes : **Strasbourg**

Toutes les compétences requises pour prendre la direction d'un hôtel, d'un club de vacances, d'une résidence de tourisme ! L'alternance (apprentissage) combine théorie et pratique.

Diplôme Reconnu par l'Etat

En présentiel **Accessible** **Formations certifiantes**

Mise à jour le 21 mars 2025

Strasbourg : 28 places disponibles

La formation développe les compétences de manager d'une équipe et de l'organisation, de gestionnaire et également de développeur commercial adaptées au spécificités du monde du tourisme, et de l'hôtellerie. CCI Campus encadre votre recherche d'employeur. Des mises en relation avec des partenaires sont proposées pour vous aider à trouver votre contrat d'apprentissage.

A qui s'adresse la formation ?

Public

- Bac+2 dans le secteur du tourisme, hôtellerie, restauration

Pré-requis

- Moins de 30 ans (ou RQTH) : apprentissage

CCI Campus Alsace - Strasbourg
234 Avenue de Colmar, 67021, Strasbourg

CCI Campus Alsace - Colmar
4 Rue du Rhin, 68000, Colmar

CCI Campus Alsace - Mulhouse
15 Rue des Frères Lumière, 68350, Mulhouse

OU
- Trois années d'expérience professionnelle dans le secteur du tourisme, hôtellerie, restauration
- A partir de 30 ans : professionnalisation (sous conditions – nous consulter)
- Aptitudes relationnelles et commerciales
- Dynamisme, autonomie et rigueur
- Goût pour la gestion, l'organisation et le management

Les points forts de la formation ?

- Une pédagogie professionnelle pour un diplômes recherché dans le domaine THR
- Partie pratique approfondie en entreprise

Et après ?

Débouchés et métiers

- Gérant, responsable ou exploitant de structure d'hébergement touristique
- Gestionnaire de structure d'hébergement touristique
- Directeur de club vacances d'hôtel clubs, d'hôtellerie de plein air, de résidence de tourisme
- Gardien, gérant de refuge de montagne
- Directeur hôtelier de résidence sénior
- Adjoint de direction d'établissement touristique

Vos compétences de demain

- Piloter et optimiser les services dans une démarche qualité
- Manager le personnel
- Assurer la commercialisation de l'offre
- Assurer la gestion opérationnelle d'exploitation et prévoir les investissements

Poursuite d'études

- Bac+5 Manager Commercial et Marketing
- Mastere Management Commercial et de Centre de Profit IFAG

Votre parcours de formation

1. Piloter et optimiser les services d'un établissement touristique dans une démarche qualité

- Organiser les services hébergement réception, entretien maintenance, restauration bar et optimiser leurs fonctionnements
- Organiser le service animation, optimiser son fonctionnement et développer l'ancrage local

2. Manager son équipe

- Recruter des collaborateurs dans le respect de la réglementation en français et en anglais
- Manager les équipes- Assurer la gestion administrative des ressources humaines

3. Commercialiser les offres avec une démarche muticanale

- Développer et optimiser la commercialisation des offres
- Promouvoir l'établissement et ses offres en français et en anglais

4. Assurer la gestion opérationnelle d'exploitation et prévoir les investissements

- Gérer le budget d'exploitation
- Sécuriser la rentabilité
- Prévoir les investissements et leur financement

Prochaines **sessions**

Prochaine session à Strasbourg

Septembre 2025 à juillet 2026

Modalités de la formation

Organisation

En alternance (apprentissage ou professionnalisation)
Pour les salariés ayant une expérience significative dans le domaine, le diplôme peut être obtenu par VAE.

Informations sur la VAE

Durée

1 an – 600 heures (prévisionnel)

Rythme

1 semaine de 4 jours en centre de formation (du lundi au jeudi) et 1 semaine en entreprise

Évaluation des connaissances

Examen final (100%)

Diplôme partiel

Chaque bloc de compétences du titre peut être validé séparément

Validation de la formation

Responsable d'établissement touristique
Titre certifié de Niveau 6, enregistré au RNCP35527 le 08/04/2021 délivré par MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION 11000007200014
RNCP35527 – TP – Responsable d'établissement touristique

Chiffres clés

88 %
de recommandation en 2023

84 %
de réussite aux examens en 2023

88 %
d'insertion professionnelle en 2023
dont 74 % de CDI

Financement

Formation gratuite et rémunérée